



La Lettre de l'AFASPA

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET
courriel : afaspanationale@gmail.com / site Internet : www.afaspa.com

Septembre 2025



300 000 personnes ont été victimes de disparition forcée dans le monde au cours des 5 dernières années. Ce chiffre, révélé le 29 août par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a bondi de près de 70 %. En cause : La multiplication des conflits à travers la planète et les migrations, selon l'organisation internationale.

En Décembre 2010, l'Organisation des Nations unies a proclamé le 30 Août "*Journée Internationale des Victimes de Disparitions Forcées*" pour exprimer sa profonde préoccupation sur la multiplication des cas à travers le monde.

Qu'est-ce que la disparition forcée ?

Sur le plan du droit

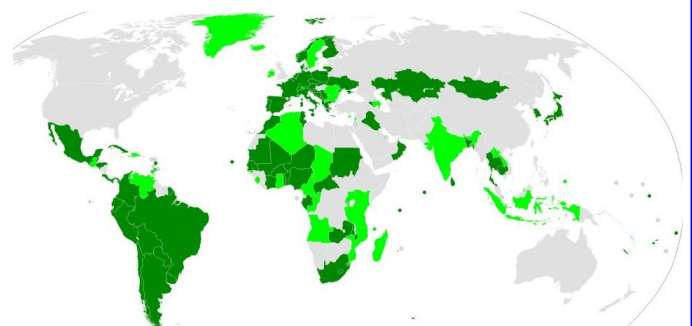
L'article 2 de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées indique qu'on entend par «disparition forcée» l'arrestation, la détention, l'enlèvement ou toute autre forme de privation de liberté commise par des agents de l'État ou par des personnes ou des groupes de personnes qui agissent avec l'autorisation, l'appui ou l'acquiescement de l'État, suivi du déni de la reconnaissance de la privation de liberté ou de la dissimulation du sort réservé à la personne disparue ou du lieu où elle se trouve, la soustrayant à la protection de la loi.

Sur le plan humain

Pour la victime c'est le plongeon dans le néant, la perte de repères, l'ignorance de ce qui va advenir. C'est la douleur physique qui accompagne les traitements volontairement dégradants ; est-elle pire que la douleur psychique faite de moments d'espoir, suivis de sentiments de détresse en imaginant le désarroi des proches. Eux, ils subissent l'onde de choc qui touche d'abord le cercle familial, puis celui de la communauté et se propage jusqu'au peuple. Car ces disparitions

forcées ne sont pas des cas isolés, elles ont lieu lors de vagues d'arrestations ou d'enlèvements. Pour les proches c'est l'éternelle interrogation, c'est imaginer les pires scénarios... Ce sont les démarches individuelles et collectives, les actions qui parfois portent leurs fruits. C'est le soutien de la solidarité.

La disparition forcée est un seuil où l'autorité quitte l'État de droit, dont l'un des piliers est le respect de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Le premier Congrès mondial sur les disparitions forcées qui s'est tenu à Genève les 15 et 16 janvier 2025 a réuni des familles, des personnes survivantes, des organisations de la société civile, des États, des organismes inter-nationaux et des experts. Constat a été fait que seuls 77 États membres des Nations-Unies ont ratifié la Convention. L'objectif était de mettre en œuvre des mesures concrètes pour promouvoir la ratification universelle de cette Convention. CCFD-Terre solidaire qui a contribué au congrès a souligné l'importance des femmes dans le mouvement contre les disparitions forcées. Reporters sans frontières a indiqué : « *sur les 95 journalistes dont nous sommes sans nouvelles à ce jour, 43 sont victimes de disparitions forcées.* »



○ Pays ayant signé la convention

○ Pays ayant ratifié la convention

L'Afrique n'est pas épargnée de ce fléau

Au Kenya, la Commission nationale des droits de l'homme a enregistré 82 cas d'enlèvements ou de disparitions forcées entre juin et décembre 2024, depuis que la Gen Z proteste contre la corruption des élites, d'abord dans la rue puis sur les réseaux sociaux compte tenu de la répression sanglante.

Au Cameroun, le gouvernement qui emprisonne ses opposants politiques ne rechigne pas à enlever hors de ses frontières une voix critique. Ce fut le cas de Ramon Cotta influenceur enlevé la mi-juillet 2024 au Gabon où il résidait, il a disparu plus d'un mois, ses avocats ont pu voir le 21 août dans une cellule du tribunal militaire de Yaoundé. Autre pratique du régime, l'enlèvement avec assassinat comme ce fut le cas pour Martinez Zogo, journaliste et animateur radio spécialisé dans la dénonciation de l'affairisme et de la corruption, enlevé le 17 janvier 2023 par des hommes encagoulés devant le poste de gendarmerie de Nkol-Nkondi à Yaoundé. Son assassinat n'a jamais été élucidé.

Au Mali à l'approche des élections de 2025 les restrictions en matière de liberté d'expression et d'association se sont multipliées. El Bachir Thiam journaliste du site *MaliActu*, membre d'organisations de la société civile et du mouvement politique *Yelem*a (le changement) a été enlevé devant témoins le 8 mai 2025 à Kati au par cinq hommes encagoulés soupçonnés d'être des agents des services de renseignement maliens (ANSE). Il a été libéré le 26 septembre après avoir passé plus de 4 mois en détention sans que ses proches aient eu connaissance de son sort.

En Tanzanie - Kombo Mbana Twaha, chef du parti d'opposition Chadema à Handeni (à 250 kilomètres au nord de Dar es Salam), n'a pas donné signe de vie pendant vingt-neuf jours, après avoir été « capturé à son domicile » le 15 juin 2024 par des hommes en uniforme.

En Guinée, on est toujours sans nouvelles de Oumar Sylla, dit Foniké Menguè, et Mamadou Billo Bah, respectivement coordinateurs du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) et du mouvement Tournons La Page (TLP-Guinée), enlevés au domicile d'Oumar Sylla à Conakry, sans mandat et devant témoins, par des hommes armés et encagoulés, identifiés comme appartenant aux Forces spéciales et au Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). C'était la veille d'une journée de mobilisation contre la vie chère et pour le retour à un pouvoir civil.

Au Burkina Faso Oest toujours sans nouvelle d'Atiana Serge Oulon, directeur du journal *L'Événement* enlevé en juin 2024. L'avocat Guy Hervé Kam, cofondateur du *Balai citoyen* et coordinateur du mouvement *Servir et Non Se Servir* (Sens), a été détenu illégalement pendant cinq mois en 2024. Idrissa Barry, du mouvement *Sens* a été enlevé, le 18 mars 2025 alors qu'il était en audience avec la Délégation Spéciale à la mairie de Saaba. Cinq autres membres du mouvement *Sens*, qui avait dénoncé des massacres de civils dans le cadre du conflit armé,

ont été enlevés en mars 2025 par des hommes armés sans uniforme se présentant, selon des témoins, comme des membres des forces de sécurité.

Au Maroc, la commission "Équité et réconciliation" instaurée par le roi Mohamed 6 aurait « réglé » la question des disparitions forcées de la dictature en versant des indemnités, souvent importantes, aux victimes ou à leurs familles qui n'ont eu accès ni à *la vérité* sur le sort de leurs proches, aucune rencontre n'a été prévue entre victime et bourreau. ni à *la justice* au cours d'une . Les familles de disparus sont toujours dans la recherche du sort et de la dépouille de leurs proches durant la répression contre les islamistes suite aux attentats des années 2010, nombre de disparitions de quelques jours à plusieurs semaines ont eu lieu avant que les personnes ne soient présentées à la justice.

Au Sahara occidental occupé. Sous le règne du successeur d'Hassan II, expert en la matière, les disparitions forcées se sont poursuivies : 15 jeunes sahraouis interceptés par la marine marocaine au large de Boujdour le 25 décembre 2005 alors qu'ils se dirigeaient vers les îles Canaries porteurs des preuves de l'Intifada pacifique qui s'exprimait dans le pays depuis le printemps. Afin de dissuader la jeunesse de manifester, la police marocaine use et abuse de courtes périodes de disparitions après des arrestations, abandonnant les victimes de nuit dans le désert à proximité des villes. Lehbib Aghraichi, commerçant, a été enlevé à Dakhla le 7 Février 2022, depuis de ce jour les autorités d'occupation n'ont donné aucune réponse sérieuse à sa famille.

En Tunisie, le 30 septembre 2009, M. Walid Hosni, étudiant en troisième année à l'École supérieure des sciences médicales de Tunis, a disparu dans des circonstances non éclaircies à ce jour, alors qu'il était sorti pour effectuer ses courses quotidiennes. Le gouvernement de Kaïs Saïed mène une lutte mortifère contre les migrants. Les experts de l'ONU alertent sur le sort des victimes de transports forcés dans le désert vers les frontières de la Libye ou de l'Algérie où elles sont abandonnées "*sans tenir compte des risques de déshydratation, de malnutrition ou de blessures dues au soleil.* »

A Djibouti Répression contre les Afar : Le 4 juillet 1999 Abdallah Meike, Hassan Ambar, Mohamed Ali Ganito et Nasroïta ont été suivis et interceptés par les garde-côtes djiboutiens alors qu'ils se rendaient à Obock à bord d'un bateau à moteur. Mohamed Abdallah Satta, Ibrahim Bore Ali et Ahmed Aidahis, trois bergers accusés de sympathies supposées avec l'opposition, ont été arrêtés en 2011, torturés et détenus au secret pendant plus d'un an. Grâce à la mobilisation des familles et des organisations de défense des droits humains, la direction pénitentiaire a reconnu leur présence dans la prison de Gabode. Depuis leur libération en 2012, ils ont de nouveau disparu. Le caporal Abdoukader Hanfare,

accusé de ne pas avoir suffisamment défendu une caserne attaquée par l'opposition armée, a disparu en 1979. Par crainte de représailles six familles ont choisi de ne pas divulguer les noms de leurs proches disparus ni d'autoriser les défenseurs des droits humains à communiquer sur leur cas.

La Fédération Euro-méditerranéenne contre les Disparitions Forcées (FEMED)

organise chaque année à Paris place de la République, un rassemblement d'une journée où s'expriment les témoignages sur ces disparitions perpétrées dans différentes régions du monde. Cette année les stands ont accueilli un public nombreux avec des supports divers, informatifs,

artistiques et militants. Les prises de parole, une exposition photographique et de courts documentaires ont ponctué la journée, permettant une immersion

dans les réalités de cette violence systémique, rendant visible la persévérance des familles pour la recherche de la vérité et les obstacles qu'elles rencontrent.

Ainsi, un mois plus tôt, Nasséra Dutour, présidente du Collectif de disparus en Algérie, a été refoulée à l'aéroport d'Alger alors qu'elle se rend régulièrement dans son pays depuis que son fils Amine a disparu en janvier 1997. Il est regrettable que la détérioration des rapports entre la France et l'Algérie aient de telles

répercussions sur une militante qui consacre sa vie à la recherche de la vérité sur le sort de son fils mais également de centaines de disparus de la décennie noire et autres victimes des pays de la méditerranée.

Parmi les structures présentes le 30 août place de la République figuraient des organisations d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe et du Proche orient : ¿Donde Estan?, Terre et Liberté pour Arauco, CDK-F, CFDA, APADM, Association d'Ex prisonniers politiques chiliens France, Caesar Families, Bolivie libre, Association Etudiants pour un Tibet libre, EM Inam, Congrès Mondial des Ukrainiens, Madres y Familiares, H.I.J.O.S Paris.

ECHOS D'AFRIQUE

ÉTHIOPIE

Le Grand Barrage de la Renaissance Ethioienne

Le 9 septembre 2025, soit 14 ans après le lancement du chantier, l'Éthiopie a inauguré le plus grande barrage hydroélectrique du continent Africain. Haut de 145 mètres sur une longueur de 1800 mètres, il est situé sur le Nil près de la frontière soudanaise. Ses 16 turbines ont une puissance installée de 5150 MW, il produira près de 6000 mégawatt/heures.



Au-delà de la production d'électricité, il vise à transformer le potentiel hydrique en moteur de développement. A savoir l'électrification massive du pays, l'irrigation agricole, l'exportation d'électricité vers le Soudan, Djibouti et le Kenya.

Cet événement relance les tensions avec l'Égypte et le Soudan. Les deux voisins craignent un tarissement de leur approvisionnement en eau avec la mise en service de l'ouvrage. L'Égypte a réagi en adressant une lettre de protestation au Conseil de sécurité des Nations unies, qualifiant le Gerd de « mesure unilatérale violant le droit international ».

Le cœur du problème, est le partage des eaux, le barrage remettrait en question l'hégémonie de l'Égypte sur le Nil dont le principal affluent se trouve sur le territoire Ethioien. Ce qui est aujourd'hui véritablement en débat, c'est l'absence de règles claires et contraignantes de sa gestion en période de stress hydrique. L'Égypte a toujours eu une position très constante sur cette question. Toutes les exploitations possibles en amont devraient avoir un accord écrit juridiquement contraignant, avec des règles claires d'opérations, à savoir comment on va gérer au fur et à mesure ces eaux, notamment en période de sécheresse. Et ça, pour l'instant, c'est absent. Les négociations menées sous l'égide de l'union Africaine n'ont pas encore permis de dégager un accord.

MADAGASCAR

Le Dj ne nous ambaie plus !

Englué dans des scandales de corruption de son clan politique et dans des "bradages" des terres et des ressources à des oligarques (ses principaux financeurs) et amis riches locaux et à des multinationales

étrangères, l'ancien ambassadeur de soirées puis putschiste (de 2009) devenu président, a perdu l'aura acquise à grand renfort de démagogie et de faux-semblants auprès de la population.

En 16 ans son régime a approfondi le

chaos néocolonial malgache qui a fait de Madagascar un des pays les plus pauvres au monde.

Depuis le 25 septembre, la jeunesse malgache est descendue dans les rues des principales villes malgaches l'appel du mouvement citoyen

engagé GEN Z-Madagascar, pour « Génération Z », identifiant ceux nés ici aux alentours de l'an 2000 comme les jeunes manifestants indonésiens, népalais, péruviens, kenyans, marocains etc. actuels (*), pour crier



son ras-le-bol de la misère, d'un pouvoir d'achat qui ne lui permet que de survivre, des coupures d'eau potable et d'électricité à répétition de plusieurs heures tous les jours (pour cause de détournements des financements internationaux apportés à la Compagnie nationale JiRaMa, leur fournisseuse) et des inégalités insupportables.

L'activiste Audrey Randriamandrato, porte-parole du mouvement explique à l'Humanité « *la colère de voir les enfants des membres du gouvernement afficher un train de vie indécent sur les réseaux sociaux. Ils ont le même âge que certains qui ne peuvent pas manger à leur faim, mais font des allers-retours en jet privé dans les hôtels de Dubaï, comme la fille du président.* »

La première réponse d'Andry Rajoelina fut une répression sanglante qui fit « officiellement » (selon les Nations Unies) 22 morts. Quatre jours après ce soulèvement, ce fut la dissolution du gouvernement. Décidément perché sur une autre planète, le président a fait appel à candidature aux « personnes incorruptibles » pour remplacer ses ministres, en invitant les intéressés à déposer leur CV auprès de la présidence. *(ce n'est pas une mauvaise blague de la rédaction!)*

La population est également excédée par les abus de pouvoir tels que les élections de 2023 l'ont montré, où l'opposition avait été réprimée ou empêchée de se présenter. Début octobre, la répression sanglante a déjà fait 28 morts dans la Grande Ile. Une cinquantaine de syndicats et les communautés paysannes de plusieurs régions affectées par des menaces d'accaparement de leurs terres ont rejoint le mouvement de la jeunesse malgache appelant à la grève générale et à des manifestations quotidiennes.

La déclinaison malgache par la clique de Rajoelina du cours néolibéral



autoritaire et décomplexé, phase actuelle de la crise mondiale du capitalisme, est désormais clairement la cible de ce mouvement populaire. "L'objectif est de changer profondément le système politique ou social, pas seulement de remplacer les dirigeants", affirme le collectif citoyen GEN Z-Madagascar dans un post Facebook.

(*) Symbole internationaliste de la révolte contre les pouvoirs en place, le même drapeau pirate flotte, depuis fin juillet dernier, dans les mobilisations populaires et les actions de jeunesse partout dans le monde : cet étendard tiré du manga japonais « One Piece » est celui de Luffy, jeune capitaine d'un équipage de pirates en quête de liberté et d'un mystérieux trésor, en même temps qu'il lutte contre un gouvernement mondial corrompu et tyrannique.

MAROC

La jeunesse en première ligne

Lors du Printemps arabe de 2011 les manifestations du Maroc avaient été à peine évoquées en France.

Aujourd'hui elles ne peuvent plus être étouffées tant la colère est montée d'un cran dans la forme comme dans l'expression. Deux jours après la jeunesse malgache, des milliers de jeunes ont envahi les rues de pas moins de onze villes marocaines pour protester contre la corruption, la mauvaise gestion, remettant en cause les choix de l'État de privilégier son image de marque au détriment de ses missions régaliennes que sont la santé et l'éducation.

La colère des jeunes manifestants est dirigée contre une politique qui dépense d'énormes sommes d'argent pour des événements internationaux et la construction d'équipements de prestige.

Ainsi en 2024 a été inauguré la plus vaste patinoire de hockey sur glace du continent africain à Casablanca, alors qu'il n'existe aucune équipe de hockey sur glace au

Maroc. Avec une salle omnisports qui lui est accolée, l'équipement (d'une superficie de 16 190m²) a été

budgeté à 246 millions de dirhams.

Autre projet pharamineux : Le théâtre de Rabat, « le plus grand d'Afrique » (1800 places). Son allure futuriste sur 25 000 m² a été conçue par Zaha Hadid, lauréate du prix Pritzker, le « Nobel » des architectes. Démarrés en 2010, les travaux ont été achevés en 2021, mais comme l'écrit à ce propos Réda Allali dans Telquel, « il faut savoir que la pyramide de Kéops a été érigée en 25 ans selon les spécialistes ». L'infrastructure géante est terminée certes, pour l'équivalent de 200 millions d'euros, mais elle n'a toujours pas accueilli de spectateur. Qu'à cela ne tienne, la banque centrale du royaume l'a déjà fait figurer sur le nouveau billet de 20Dr, comme symbole de « la richesse du développement socioculturel » du pays.

Bien que les Marocains soient passionnés de foot, les 4.2 milliards d'euros pour la Coupe d'Afrique et la Coupe du Monde, c'est trop, au point que le joueur des Lions de l'Atlas, Azzédine Ounahi, a apporté son soutien au mouvement. La militante féministe Houda Abouz pointe aussi ces deux femmes accouchant par césarienne sont mortes à l'hôpital d'Agadir.

Au Maroc, les jeunes manifestants appellent à la démission du premier ministre. La police a réprimé comme à son habitude, arrêtant un certain nombre d'entre eux à Rabat, Marrakech et Casablanca. Deux jeunes ont été tués par la gendarmerie le 1er octobre au soir à Leqliaâ, près d'Agadir quand des manifestants, échaudés par la répression des forces de l'ordre, se sont rendus devant la brigade, cible de nombreux jets de projectiles, mais sans chercher à y pénétrer par la force, comme le prétend la police qui les a accusés de vouloir y prendre des armes.



© STR / AP

« Nous avons presque totalement perdu confiance dans les gouvernements successifs », déclarait sur le réseau social Discord le collectif Gen Z 212, à l'origine de la mobilisation qui secoue le pays depuis le 27 septembre. A Salé, commune limitrophe de la capitale, Rabat, des jeunes encagoulés ont été filmés, mercredi soir, en train de sauter à pieds joints sur des voitures de police abandonnées. Ailleurs au Maroc, des véhicules étaient incendiés, des administrations, des banques et des commerces saccagés.

Prélude à ce déchaînement, alors que les rassemblements se déroulaient jusqu'à présent dans un calme relatif, la seule journée du 30 septembre s'est soldée par plus de 400 gardes à vue. Le parquet a entamé des poursuites contre 200 personnes environ, selon le ministère de l'intérieur, qui chiffre à près de 300 le nombre de forces de l'ordre blessées ce jour-là. Sur le réseau social Discord créé le 18 septembre, ils sont 130 000 inscrits. On a pu y lire ce manifeste : «*Nous voulons un pays pour tous les Marocains, un pays pour les malades, les illettrés, les chômeurs et les pauvres, et non une tribune pour les politiciens au ventre plein. Nous avons besoin de responsables au service du peuple, et non de leurs propres intérêts.* »

« **Akhannouch dégage !** » La mobilisation inédite d'une partie de la jeunesse met à l'épreuve le gouvernement, composé de nombreux hommes d'affaires dont Aziz Akhannouch lui-même. Il ne suffit pas qu'il se dise «ouvert au dialogue» après quatre ans de mandat, mais d'apporter des réponses urgentes aux besoins sociaux de la population. Une source sécuritaire, citée par *Jeune Afrique*, affirmait que « ce gouvernement ne prend pas ses responsabilités et nous laisse seuls en première ligne, face à la rue. Le strict minimum serait que les

ministres de la santé et de l'éducation soient limogés ». L'agenda royal quant à lui, poursuit « son bonhomme de chemin ». Le roi Mohammed VI vient de lancer les travaux d'un centre de santé, près de Casablanca et dans la foulée, le prince héritier Hassan, donnait le coup d'envoi d'un salon équestre à El-Jadida au sud de Casablanca. Sur l'air de « *Tout va très bien Madame la Marquise* ».

Faire aussi disparaître le souvenir de la résistance

Lors de la conférence de l'ASDHOM le 5 septembre 2025 à Paris, Rachid Manouzi a témoigné de l'acharnement du Makhzen à effacer de la mémoire collective toute trace de la résistance de la famille Manouzi.

Ce fut d'abord le procès de Marrakech en juillet 1971 où ont comparu 193 militants de l'USFP. Rachid est acquitté, mais son frère Houcine, syndicaliste en exil en Belgique, est condamné à mort par contumace. Il sera enlevé le 29 octobre 1972 à l'aéroport de Tunis transporté dans le coffre d'une voiture diplomatique marocaine, direction le Maroc où il disparaît.



C'est aussi l'exil contraint en France de Rachid. Leur père Haj Ali El Manouzi, combattant de l'indépendance du Maroc et activiste durant les années de plomb, décède en février 2014 à l'âge de 100 ans.

La disparition de cette figure de résistance ne suffisait pas. Les autorités montent alors un dossier de toute pièce (une de leurs spécialités), qui aboutit à la déclaration de péril de leur maison de Casablanca. Ce lieu symbole de résistance, Ali le mettait à disposition de l'opposition sous Hassan II. Des réunions clandestines s'y tenaient. La famille envisageait d'y apposer un jour une plaque commémorative. Malgré une expertise qui démentait l'arrêté de péril et avant que la famille ait pu faire expertiser la valeur du bâtiment, le bulldozer en a effacé la trace, l'autorité ayant fait déguerpir les locataires.

« *S'il n'en tenait qu'à moi, je vous tuerais tous, les Manouzi* » vomit un jour un haut gradé qui avait assisté à la séance de torture de Rachid lors de l'instruction du procès de Marrakech.

Mais la mémoire populaire de la résistance à l'arbitraire et à l'injustice sait se passer des traces physiques, l'expérience collective est immatérielle, la jeunesse aujourd'hui démontre qu'elle en est bien héritière.

ÉGYPTE

Bonne nouvelle

Le militant égypto-britannique Alla Abdel Fattah âgé de 43 ans, figure emblématique du soulèvement de 2011 en Égypte, opposant d'Hosni Moubara et de ses successeurs, a été libéré le 23 septembre. En 2019 il avait été condamné à 5 ans de prison sous prétexte de « fausses informations » dans un message posté sur Facebook où il évoquait les violences policières. De nombreuses voix à l'international avaient exigé sa libération, sa mère Leila Soueif,

mathématicienne et militante politique exilée à Londres, avait observé une longue grève de la faim qui avait nécessité son hospitalisation, nous l'avions relaté dans *La Lettre de l'Afaspa* de février 2025. Le gouvernement britannique avait plaidé la cause d'Alla Abdel Fattah auprès des autorités égyptiennes. Human Rights Watch rappelle que « *des milliers de personnes comme Alla croupissent encore en prison pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression.* »



Alaa Abdel-Fattah avec sa soeur Mona Seif à l'Université américaine du Caire lors d'une conférence-débat en 2014
© Nariman El-Mofty/AP

GUINÉE

Une nouvelle Constitution, préparée par et pour les militaires

Le 21 septembre 6,7 millions d'électeurs étaient appelés à se prononcer par référendum sur une nouvelle constitution dont le but annoncé est de mettre fin à la période de transition. Elle se substitue donc à la Charte de la transition établie il y a quatre ans par la junte après le coup d'Etat du 21 septembre 2021. Contrairement à ce que prévoyait la « Charte de la transition » le texte soumis à référendum ouvre la voie à une candidature du général putschiste Mamadi Doumbouya, chef de l'Etat et chef des armées, à la magistrature suprême.

Le ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation, Ibrahima Kalil Condé, a annoncé que le *oui* l'a emporté à 89,38 % et le *non* a recueilli 10,62 %, résultats confirmés deux jours après par la Cour suprême avec un taux de participation à 86,42 %.

Les leaders de l'opposition avaient appelé au boycott, accusant la junte de vouloir se maintenir au pouvoir à la faveur de ce référendum et dénonçant une « *mascarade*

électorale » aux résultats « *connus d'avance* ». Malgré cet appel, selon l'Agence France-Presse, nombreux sont les électeurs à s'être rendus aux urnes, ceux qu'elle a interrogés affirmant majoritairement avoir voté en espérant voir leur pays sortir de la transition des militaires qui s'étaient initialement engagés à rendre le pouvoir aux civils avant la fin 2024... Depuis quatre ans c'est d'une main de fer que le chef de l'Etat dirige le pays où les restrictions aux libertés se sont multipliées.

Selon *Le Monde*, « *Plusieurs partis politiques et médias ont été suspendus, les manifestations – interdites depuis 2022 – sont réprimées, et de nombreux dirigeants de l'opposition ont été arrêtés, condamnés ou poussés à l'exil. Les disparitions forcées et enlèvements se sont multipliés. (...) L'organisation du référendum permet à la junte de donner le change aux exigences d'élection de la communauté internationale et des bailleurs.*

Les autorités souhaitent se « normaliser » et renouer avec les organisations régionales et internationales. Elles ont donc annoncé des élections présidentielle et législative pour assurer un retour à l'ordre constitutionnel avant la fin de l'année. Néanmoins, aucune date n'a été donnée. »

MALI

Le GSIM tente d'étouffer Bamako

Selon plusieurs analystes, les attaques du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM) qui se multiplient depuis juin aux abords de la frontière sénégalaise dans l'ouest du Mali, participent d'une entreprise visant à imposer un blocus autour de Bamako. Six camionneurs sénégalais y ont été enlevés puis libérés et rapidement sur le corridor Dakar-Bamako.

Enseignant-Chercheur à l'IFAN,
(Institut Fondamental d'Afrique

Noire) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, le Dr Mamadou Bodian, estime que les récents événements "*traduisent une sorte de glissement stratégique*" du GSIM. Alors que le groupe a multiplié les attaques contre des cantonnements militaires dans l'ouest du Mali entre avril et juillet, le groupe armé semble cibler maintenant les usagers du corridor Dakar-Bamako, principal axe de ravitaillement de la capitale malienne à partir du Sénégal à travers le port de Dakar où transitent de nombreuses marchandises et du carburant à destination du Mali.

"*L'accent n'est plus seulement mis sur la confrontation militaire, comme ce fut le cas jusqu'à une date récente, mais sur l'asphyxie économique et surtout une sorte de démonstration du contrôle territorial*".

Le chercheur explique que cet enlèvement doit être perçu comme une "opération opportuniste inscrite dans une logique d'affaiblissement du Mali, plutôt que le signe d'une expansion planifiée vers les pays côtiers, dont le Sénégal".

BURKINA FASO

L'impuissance de la junte militaire face à l'escalade des violences djihadistes

Dans son rapport mondial de 2025, rendu public le 15 septembre, Human Rights Watch indique que la situation des droits humains au Burkina Faso s'est sérieusement détériorée en 2024.

« Les attaques meurtrières perpétrées par des groupes armés islamistes à l'encontre des civils se sont intensifiées, et les forces militaires ainsi que des milices progouvernementales ont commis des abus dans le cadre d'opérations de lutte contre le terrorisme ». (...) D'après les estimations, 6 000 civils sont morts lors de violences en lien avec le conflit sur la seule période allant de janvier à août 2024. Au mois d'août, le conflit, qui a démarré en 2016, avait contraint plus de 2,3 millions de personnes à quitter leur domicile. 2,1 millions de personnes étaient déplacées à l'interne et plus de 200 000 sont déplacées dans des pays voisins ».

L'attaque sanglante qui a tué des centaines de civils fin août 2025 à Barsalogho, dans le nord du Burkina Faso, illustre l'incapacité de la junte militaire à enrayer l'escalade des violences djihadistes.

Pourtant, lors de sa prise du pouvoir par un coup d'État, en septembre 2022, le capitaine Ibrahim Traoré, devenu ensuite Président, avait promis de reprendre en « six mois » le contrôle du pays, où les groupes armés djihadistes sévissaient depuis dix ans. « Nous avons tout ce que nous voulons pour pouvoir sortir le Burkina de cette situation », déclarait-il, promettant que la lutte contre le « terrorisme » serait sa « priorité ».

En 2023 le gouvernement a mis fin à la présence de l'armée française qui, sans faire preuve de l'efficacité annoncée, avait circulé librement durant 9 ans dans cinq de ses anciennes colonies, 60 ans après leur indépendance. En 2024 la Turquie a livré une douzaine de

drones de combat. La Russie elle, a envoyé quelques centaines de soldats d'Africa Corps. La mission de cette nouvelle structure qui succède au groupe Wagner, semble se situer au niveau de la sécurisation du pouvoir plutôt qu'à celle des populations. Elle affiche aussi une mission d'instructeur.

Dans le rapport du 12 mai 2025 Human Rights Watch

l'armée burkinabè est accusée d'avoir participé au massacre de plus de 130 civils peuls – et potentiellement bien plus – commis par des milices progouvernementales dans la région occidentale de la Boucle du Mouhoun en mars 2025. Le massacre à proximité de la ville de Solenzo, que l'ONG a documenté, a eu lieu au cours de « l'Opération Tourbillon Vert 2 », une campagne de grande envergure menée sur plusieurs semaines par les forces spéciales burkinabè qui a provoqué la mort de nombreux civils et des déplacements massifs de personnes peules. Le Groupe pour le soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM) affilié à Al-Qaïda, a ensuite lancé une série d'attaques en représailles dans la province du Sourou, ciblant apparemment des villages qu'il considérerait comme soutenant l'armée et tuant au moins 100 civils. Les tueries de civils par les forces de sécurité gouvernementales, les milices et les groupes armés islamistes constituent des crimes de guerre et d'autres atrocités criminelles possibles.

Plus de deux millions de personnes seraient déplacées à l'intérieur du pays ou réfugiées à l'étranger. Cette crise sécuritaire a aussi un impact direct sur l'économie et le développement du pays, arrêtant la production agricole, coupant les voies de communication et limitant les interventions humanitaires. L'escalade des violences fait craindre une instabilité durable, avec des enjeux géopolitiques régionaux majeurs, notamment au regard du pouvoir de nuisance des groupes affiliés à Al-Qaïda et à l'État islamique.

SAHARA OCCIDENTAL



Ils avaient manifesté leur solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis sur le campus de l'Université d'Agadir. Deux d'entre eux ont été déférés à la prison d'Aït Melloul. Les autres comparaitront libres devant le tribunal en octobre.

Western Sahara Ressources Watch a publié le 29 septembre un document européen confidentiel, dont la fuite révèle un projet destiné à poursuivre le commerce de produits du Sahara Occidental occupé, en violation directe des décisions de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE). Nous consacrerons un article sur ce sujet dans *La Lettre* d'octobre.

La conférence de l'AFASPA "**Retour sur la Marche pour la Liberté**" est disponible sur notre chaîne YouTube

https://youtu.be/9_srIMCyUnA

Visio conférence

Retour sur La Marche pour la liberté d'Ivry à Kenitra
avec les protagonistes de cette solidarité mémorable
avec les prisonniers sahraouis

Lundi 29 septembre 2025 de 19h à 21h



DANS NOS BELLES COLONIES

MAYOTTE

"Il y en a qui sont moins égaux que d'autres dans notre belle république"

Les habitants du 94ème département français devront attendre encore plusieurs années pour que la capacité de production (39 000m3/jour actuellement) corresponde à la demande (43 000m3/jour).

La vétusté et le manque d'entretien régulier du circuit de distribution de l'eau, caractérise la disparité de

traitement de ces territoires dits « d'outre-mer » dans la réalisation d'infrastructures. Conséquence pour ces Français maltraités : de nombreux villages seront privés d'eau 3 à 4 jours par semaine durant les travaux d'octobre.

Ils sont sans nul doute suréquipés en bassines pour cuisiner, faire la vaisselle, laver le linge et pour la toilette de la famille. Les messages encourageant la population française à ne pas maintenir de l'eau stagnante favorisant la propagation des moustiques, sont sans doute supprimés des ondes locales ?

CULTURE

BOLLORÉ tisse sa toile en Afrique

CANAL+ devient le leader de la télévision payante en Afrique après l'acquisition de MultiChoice, Le géant de l'audiovisuel sud-africain. Ce rachat représente une étape cruciale pour le groupe Bolloré, présent dans 70 pays sur trois continents, avec près de 17 000 salariés et désormais plus de 40 millions d'abonnés.

Le 22 septembre Maxime Saada,

Président du directoire de CANAL+, a officialisé en conférence de presse l'acquisition de MultiChoice, leader sur le segment de la télévision payante en Afrique anglophone et lusophone. Il a notamment déclaré « Cette acquisition nous permet d'asseoir notre positionnement de leader en Afrique, qui est l'un des marchés de télévision payante les plus dynamiques au monde, tout en continuant à consolider notre positionnement en Europe ».

Pour CANAL+, c'est une opération majeure qui redéfinit, ainsi le paysage médiatique africain dans son ensemble. « C'est sa plus grande opération jamais réalisée » ont déclaré les deux firmes.

Vincent Bolloré poursuit l'extension de sa toile dans le monde et particulièrement en Afrique, alors que 11 ONG ont porté plainte contre lui au printemps dernier.

CINÉMA

Sundtrack to a Coup d'État de Johan Grimonprez

"Ce nouveau film montage sur les années 1960 baigne dans le jazz américain. Une fresque riche et complexe qui retrace l'indépendance de l'ex-colonie belge du Congo. Elle met l'accent sur le rôle du leader politique Patrice Lumumba, devenu un modèle et un héros de la libération pour toute l'Afrique, qui paya de sa vie son refus des compromis avec les anciens colonisateurs, manipulés en sous-main par les États-Unis.

En contrepoint de ces remous et événements, Grimonprez fait de la musique l'épine dorsale du récit. Elle sert de commentaire aux souffrances des Congolais, soit de lien émotionnel entre l'Afrique et l'Amérique. Certaines images de Nina Simone interprétant une chanson de Bob Dylan font par exemple l'objet d'un montage parallèle avec les vicissitudes d'André Blouin, une métisse devenue l'adjointe de Lumumba. (...) D'un côté on voit comment certains jazzmen furent utilisés en Afrique comme écran de fumée, comme Louis Armstrong, dont une tournée au Congo servira de couverture à des opérations de la CIA (organisation d'un coup d'État et rapatriement d'uranium). (...) La force et la grande singularité du travail du réalisateur provient de la forme attractive qu'il donne à des archives,

ponctuées et rythmées par le jazz issu des esclaves africains.

Contrairement à un penum historique ordinaire, ce film est dynamisé par sa mise en page graphique inspirée de la presse écrite, qui ponctue la narration avec une foison de titres et de citations."

Extraits de la critique de Vincent Ostria dans l'Humanité

